

# *INTRODUCTION*

Après une première année du nouveau programme, le travail de toute la région et en particulier des départements s'est porté sur la bonification des règles et de l'esprit. Je suis certain que tous les efforts des forces de notre natation continueront de tendre vers l'amélioration de notre niveau de pratique sportive et éducative.

Je vous souhaite à tous une excellente année sportive.

Jean Claude DUNAND MARTIN

## Programme Sportif

### ➤ Catégorie Poussins :

Il est demandé aux Commissions Sportives départementales, lors de l'élaboration de leur programme, de porter une attention particulière aux épreuves pour les poussins, la 2<sup>ème</sup> année étant préparatoire à la catégorie Benjamin.

Epreuves : 100 Nage Libre, 400 Nage Libre, 200 Dos, 100 Brasse, 100 Papillon à mettre en place dans les programmes départementaux avant le 2 juin 2014.

- Les nageurs sont classés par addition des points des cinq meilleures courses.

Ils participent à la finale régionale sur le 400 NL et le 200 DOS.

Cette compétition se déroulera le dimanche 29 juin 2014 à Bonneville.

Qualification des 24 meilleures poussines filles et des 24 meilleurs poussins garçons, pas de remplaçants.

Cette compétition s'appellera : Trophée **Denis Scheiffer**

### ➤ Catégorie Benjamins :

Les dates des étapes du Natathlon sont :

- ✚ 1ère étape le 22 ou 23 mars 2014
- ✚ 2ème étape le 12 ou 13 avril 2014
- ✚ 3ème étape le 24 ou 25 mai 2014

- X<sup>o</sup> Trophée National Lucien-Zins : le samedi 28 et dimanche 29 juin 2014

Les 120 premiers benjamins 2e année (13 ans) et les 40 premiers benjamins 1re année (12 ans) du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)).

- Trophée Interrégional du Natathlon : le samedi 28 et dimanche 29 juin 2014

Les 120 premiers benjamins 2e année (13 ans) et les 40 premiers benjamins 1re année (12 ans) de l'interrégion à l'issue du classement national du Natathlon sont qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)), ne figurant pas dans le quota national. En cas de forfait, aucun repêchage n'est effectué dans tous les niveaux.

- Trophée Régional du Natathlon : le dimanche 29 juin 2014 à Bonneville

Qualification des nageurs :

Filles ayant réalisées plus de 4000 points à la table de cotation sur les 6 épreuves lors des trois étapes du Natathlon, et non sélectionnées au niveau National ou Interrégional  
Garçons ayant réalisés plus de 3000 points à la table de cotation sur les 6 épreuves lors des trois étapes du Natathlon, et non sélectionnés au niveau National ou Interrégional

- Championnats Régionaux en bassin de 25 m : Programme Spécifique aux Benjamins.
- Stage de formation des benjamins à la Toussaint avec les entraîneurs.

➤ **Catégories Générales :**

Trois Compétitions :

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25m,  
Championnats régionaux en bassin de 25m,  
Championnats régionaux d'Eté.

➤ **Formation nageurs et entraîneurs :**

Un document en annexe précise les options choisies par la commission sportive et le CTS (Marc BEGOTTI), pour le fonctionnement de ce projet.

➤ La commission sportive:

**Membres de droit :** Bernard BODON, Jean Luc LABONNE,

**Président :** Jean Claude DUNAND MARTIN

**Membres :** Patrick RIGOUX, Lionel FRITZ, Lionel GUILLON, Alexandre GERBET,  
Cédric MARET, Olivier OSTORERO, Philippe CAROUGE, Gilbert MASSET.

**Les C.T.S. :** Philippe CARRIER, Marc BEGOTTI.

Pour les Compétitions Régionales de natation course, il est rappelé que les jurys des Juges A sont désignés par le Responsable des juges du Comité Régional et que les Juges B et C le sont par les départements où se situe la réunion. Ceci afin que les compétitions se déroulent correctement et dans une bonne ambiance !

## Les Compétitions en Natation Course

Toutes les compétitions sont classées en quatre catégories:

- 1 - Les compétitions de référence
- 2 - Les compétitions qualificatives
- 3 - Les compétitions d'animation
- 4 - Les autres compétitions

### 1- Les compétitions de référence

Les compétitions de référence sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementale qui peuvent être, elles, organisées en bassin de 25 et 50 m.

- Organisée en bassin de 25 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux seules séries départementales.

- Organisée en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à une « série » nationale, interrégionale, régionale ou départementale, selon les grilles des séries correspondantes établies pour toute la durée d'une olympiade.

Une compétition de référence d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous jacents.

**Temps de passage (précision réglementaire) :** aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux

- **Compétitions de référence nationale :** Les championnats nationaux (championnats de France Elite, les championnats nationaux 16 ans et plus, les championnats de France minimes, les championnats de nationale 2 d'hiver et d'été, la coupe des régions, le Trophée national Lucien-Zins, le Trophée interrégional Lucien Zins)
- **Compétitions de référence interrégionale :** les compétitions de référence nationale, les championnats Régionaux d'été
- **Compétitions de référence régionale :** les compétitions de référence nationale et interrégionale, les championnats départementaux d'été en bassin de 50 m validés par les régions, le Trophée régional Lucien Zins (s'il est nagé en bassin de 50m) les meetings en bassin de 50 m validés par les régions.

- **Compétitions de référence départementale** : les compétitions de référence nationale, interrégionale et régionale, Les championnats interrégionaux en bassin de 25 m, les championnats régionaux en bassin de 25 m, le Trophée régional Lucien Zins (s'il est nagé en bassin de 25 m), le Trophée départemental Lucien Zins, les championnats départementaux en bassin de 25 m d'hiver et d'été, les meetings en bassin de 25 m labellisés par les régions.

## **2 - Les compétitions qualificatives**

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux nageurs de changer de niveau territorial de pratique.

Ce sont les compétitions inscrites aux calendriers officiels de la FFN des comités régionaux, ou des comités départementaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer la dynamique de préparation des nageurs en dissociant des périodes de travail et des périodes de compétitions cibles.

La compétition qualificative peut être un objectif pour certains ou un point d'étape pour d'autres. Par exemple, les championnats de France Élite peuvent être un point de passage vers le niveau international pour certains nageurs tandis que, pour d'autres, ils sont l'aboutissement d'une carrière sportive.

Les compétitions qualificatives pour le niveau national sont les championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été.

Les compétitions qualificatives pour le niveau interrégional sont les championnats interrégionaux en bassin de 25 m et les championnats régionaux d'été.

Les compétitions qualificatives pour les championnats interrégionaux d'hiver en bassin de 25 m sont les Championnats régionaux en bassin de 25 m.

Les compétitions qualificatives aux championnats régionaux d'été sont les championnats régionaux en bassin de 25 m **et un parcours déterminé par les comités régionaux.**

## **3 - Les compétitions d'animation**

Sont concernées, toutes les compétitions organisées avec l'accord de la FFN ou de ses structures décentralisées pour les meetings internationaux et nationaux. Pour les meetings label « régional » et inférieur, l'accord sera donné par les comités régionaux.

**Rappel** : la date de dépôt des dossiers doit être respectée.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une « convention d'organisation » engageant l'organisateur et la FFN ou ses structures décentralisées.

Les candidatures pour le niveau national devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.

Les candidatures pour le niveau régional devront être adressées aux comités régionaux concernés.

Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet fédéral.

Les performances réalisées dans ces compétitions d'animation ne permettent pas d'accéder à une série nationale et interrégionale, ni de se qualifier à une compétition de référence nationale et interrégionale. Elles présentent néanmoins un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux et internationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

#### **4 - Les autres compétitions**

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les trois autres catégories précitées.

## Les séries

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables. Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

### o Les séries et les valeurs de performances

À compter de la saison 2012-2013 et pour la totalité de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), une rénovation de l'organisation des séries modifie le fonctionnement de la précédente olympiade. Le visa des qualifications s'effectue à partir des performances de la saison précédente comme auparavant mais avec un niveau d'exigence supérieur actualisé à l'issue des JO de Londres.

Les séries sont établies pour une olympiade au regard de l'évolution internationale. Elles permettent de classer les nageurs par niveau de performance et de leur ouvrir des droits à participation pour les événements nationaux correspondant à leur année d'âge.

### o Le collectif « excellence nationale »

Ce collectif est composé de huit niveaux de série nationale différents.

Le vocable « collectif » remplace le terme « séries » à l'échelon d'un territoire. En effet, le collectif regroupe l'ensemble des différentes séries correspondant à son niveau de territoire.

En conséquence, le collectif national regroupe l'ensemble des séries nationales et ouvre des droits à participation directement (sans qualification) pour certaines compétitions nationales.

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à Participation
National	16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	A partir d'une performance (voir grille)	Aux Championnats de France 25 m, Championnats de France Elite et Championnats nationaux 16 ans et +
	15 ans	A partir d'une performance (voir grille)	Aux Championnats de France 25 m, Championnats de France Elite et aux Championnats de France minimes
	14 ans	A partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée National Lucien Zins (6000 points en filles et 5400 points en garçons)	

Les séries permettent d'attribuer des points en vue du classement national des clubs en natation course.

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

## o Le collectif « excellence interrégionale »

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit de participation
Interrégional	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	A partir de deux performances dans deux épreuves différentes	Aux Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m
	14 ans	A partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée National Lucien Zins (5000 points en filles et 4250 points en garçons)	

Dans le cas où un nageur réalise, dans une épreuve, une performance d'un niveau de série puis, dans une deuxième épreuve, une performance d'un niveau de série inférieur : ce nageur se trouvera classé dans le niveau de série inférieur.

## o Les collectifs régional et départemental

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit de participation
Régional	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	A partir de deux performances dans deux épreuves différentes	Laisser à l'initiative des comités régionaux
	14 ans	A partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée National Lucien Zins (4600 points en filles et 3650 points en garçons)	

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit de participation
Départemental	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	A partir de deux performances dans deux épreuves différentes	Laisser à l'initiative des comités départementaux
	14 ans	A partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée National Lucien Zins (4150 points en filles et 3150 points en garçons)	

## **La finalité des collectifs**

C'est un moyen d'identifier l'élite d'un territoire donné. Ces collectifs pourront servir pour mettre en place des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations mais à l'initiative de chaque territoire.

## **Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2013-2014**

L'Annuaire 2012-2013 des Séries (nationale, interrégionale, régionale et départementale) sera arrêté courant septembre 2013, à l'occasion de la rentrée sportive. Le nouvel Annuaire 2013-2014 sera actualisé en temps réel sur le site internet fédéral à partir des performances intégrées pour l'ensemble de la saison 2013-2014. Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) (rubrique « suivi des performances »), est mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions par le service concerné.

## Règlement pour les épreuves régionales

Toutes les compétitions gérées par extraNat en ligne obéissent aux mêmes principes en ce qui concerne la procédure de l'échéancier :

- quinze jours d'ouverture des droits pour les propositions d'engagements ;
- un jour de contrôle par l'institution en charge de la compétition des engagements ;
- publication de la liste des engagements (start-list), le mercredi matin.

### ➤ ENGAGEMENTS

- Championnats régionaux en bassin de 25m, Championnats régionaux d'Eté.

Ces compétitions sont strictement limitées à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs identifiés dans la série régionale et plus à l'issue de la saison 2012-2013 :  
Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs qualifiés à l'issue des Championnats Départementaux en bassin de 25 m ou d'été ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.  
Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les nageurs ne peuvent s'engager que sur les épreuves auxquelles ils auront réalisé les temps de la grille d'accès spécifique régionale de leurs catégories, (voir annexe) lors des Compétitions validées par la Commission Sportive Régionale :

- Les Championnats Départementaux en bassin de 25 m,
- Le 7<sup>ème</sup> Meeting de Demi-Fond du Sud-est,
- Le Meeting National de Chambéry,
- La Coupe Départementale N° 3 du 30 mars 2014 pour la Savoie,
- Le Meeting du CN Grésivaudan des 17 et 18 mai 2014 pour l'Isère,
- Le 2<sup>ème</sup> Plot du Natathlon + Qualification aux Régionaux du 13 avril 2014 pour la Drôme Ardèche,
- Coupe Départementale 04 + Qualification aux Régionaux le 6 avril 2014 pour la Haute Savoie,  
et validés dans extraNat.

Modalités:

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat en ligne

**Il n'y a plus de factures au trimestre, pour toutes les compétitions organisées par le Comité Régional, les droits d'engagements doivent parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition.**

- 3,5 Euros par épreuve individuelle
- 5 Euros par relais

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

-

- Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m :

Modalités:

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat en ligne

**Il n'y a plus de factures au trimestre, pour toutes les compétitions organisées par le Comité Régional, les droits d'engagements doivent parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition.**

- 50 Euros par équipe

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

- Trophée régional Lucien Zins et Trophée Denis Scheiffer

Modalités:

Pour le Trophée Régional Lucien Zins, et le Trophée Denis Scheiffer, les clubs ayant des qualifiés devront confirmer ou infirmer leur participation sur chacune des courses où ils sont retenus et selon les mêmes échéances, que les engagements via l'interface extraNat en ligne.

**Il n'y a plus de factures au trimestre, pour toutes les compétitions organisées par le Comité Régional, les droits d'engagements doivent parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition.**

- 15 Euros par nageur sélectionné à la Finale Régionale du Natathlon
- 8 Euros par nageur sélectionné au Trophée Denis Scheiffer

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

## ➤ FORFAITS

- **Individuels (Par engagement)**

Déclarés:

- **AVANT L'EDITION DU PROGRAMME** : GRATUIT (avant le jeudi midi précédant la compétition)

- **APRES L'EDITION DU PROGRAMME** : 8 Euros sauf production d'un certificat médical.

- **NON DECLARES AVANT LA COURSE** : 10 Euros sauf production d'un certificat médical.

**Absence sur le plot de départ en finale:** 80 Euros par épreuve.

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Pour les qualifications en finales, seuls les forfaits doivent obligatoirement être déclarés, au plus tard, dans les 30 minutes qui suivent la dernière épreuve qui donne lieu à une finale dans la réunion. Toute transgression à cette règle à l'exception de raisons médicales ou d'autorisation du Juge Arbitre de la compétition, entraînera la pénalité financière prévue à cet effet.

- **Equipe**

Amende égale à 80 Euros, si le forfait n'est pas déclaré le mardi précédant la première journée de la compétition.

**Attention : il n'y a plus de forfait possible aux Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m. (Le forfait, lors des Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m, entraîne le non classement de toutes les équipes du même club)**

- **PRESENTATION DES RESULTATS**

- **Remontée des compétitions au Comité Régional**

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée sous 48 heures. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course, les maîtres et la natation estivale.

Les Comités Départementaux transmettront la sauvegarde de la compétition par Internet (Email : [ffn-cr10@akeonet.com](mailto:ffn-cr10@akeonet.com)) pour le mardi matin suivant les compétitions **et les résultats écrits de chaque réunion** (indispensable en cas de problème), comprenant la composition du jury, dans les dix jours suivant les compétitions.

- **Participation à des épreuves hors comité**

Les clubs feront parvenir au Comité Dauphiné Savoie (avec copie au département) les résultats des nageurs de leur club, présentés comme les engagements, ainsi que les résultats complets de la compétition. (Sans oublier d'indiquer: **le lieu - la date - le type de bassin**).

Il appartient aux clubs de s'assurer que les résultats ont bien été enregistrés sur l'ordinateur du Comité Régional avant la date limite. Pour les compétitions hors du territoire français, une demande de sortie du territoire est obligatoire, ainsi que les résultats papiers qui doivent être remis au comité régional.

- **RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES**

Pour pouvoir mettre à jour les records et les meilleures performances par année d'âge, pour chaque épreuve, en bassin de 50 m. ainsi que les records en bassin de 25 m. **vous devez nous signaler toutes améliorations pour vérification.**

Pour les épreuves hors Comité, les clubs doivent faire établir la fiche de record ou de meilleure performance par le Comité organisateur.

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

## Echéancier du Calendrier Régional

Epreuves	Lieu	Date	Engagements
Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m		Samedi 9 novembre 2013	Extranat en ligne
7 <sup>ème</sup> Meeting de Demi-Fond du Sud-Est	Villefontaine	Dimanche 17 novembre 2013	Dès le 27 octobre 2013
Meeting des Nageurs de la Bièvre	La Côte St André	Dimanche 1 décembre 2013	
Championnats Régionaux en bassin de 25 m	Montélimar	Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2013	Extranat en ligne
Trophée Christian Donzé	CAMPUS	Dimanche 8 décembre 2013	
1 <sup>er</sup> Meeting Minimes et +	Sassenage	Dimanche 12 janvier 2014	Extranat en ligne
2 <sup>ème</sup> Meeting des Benjamins	Sassenage	Dimanche 26 janvier 2014	Extranat en ligne
Meeting National de Chambéry	Chambéry	Vendredi 31 janvier, samedi 1 et dimanche 2 février 2014	Extranat en ligne
Meeting des Dauphins Uginois	Gilly	Dimanche 23 février 2014	
Meeting du CN Grésivaudan	Crolles	Samedi 17 et dimanche 18 mai 2014	
Championnats Régionaux d'été	Chambéry	Jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 2014	Extranat en ligne
Meeting de Montélimar	Montélimar	Samedi 7 et dimanche 8 juin 2014	Extranat en ligne
Trophée Régional Lucien Zins	Bonneville	Dimanche 29 juin 2014	Extranat en ligne
Trophée Denis Scheiffer	Bonneville	Dimanche 29 juin 2014	Extranat en ligne
XVII <sup>o</sup> Coupe des Départements		Samedi 5 et dimanche 6 juillet 2014	Extranat en ligne

## Les catégories d'âge 2013-2014

Avenir	9 ans et moins	2005 et après
Poussin	10 - 11 ans	2004 - 2003
Benjamin	12 - 13 ans	2002 - 2001
Minime	14 - 15 ans	2000 - 1999
Cadet	16 - 17 ans	1998 - 1997
Junior	18 - 19 - 20 ans	1996 - 1995 - 1994
Senior	21 ans et plus	1993 et avant

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

## Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m

Samedi 9 novembre 2013

Fontaine - 25 m - 6 lignes

### ➤ Organisation :

#### Equipes DAMES qualifiées

Nautic Club Alp'38  
Stade Olympique Chambéry  
Dauphins d'Annecy  
Nautic Club Alp'38 (2)  
C Nautique du Grésivaudan  
A S Fontaine Natation  
CA Pierrelatte Natation  
US St Egrève  
Seynaod Natation  
CS Megève Natation  
CS Bourgoin Jallieu Natation  
Annemasse Natation

#### Equipes MESSIEURS qualifiées

Nautic Club Alp'38  
Stade Olympique Chambéry  
CS Bourgoin Jallieu Natation  
US St Egrève  
Nautic Club Alp'38 (2)  
Les Dauphins d'Annecy  
Club de Natation de Sassenage  
Montélimar Nautic Club  
AS Fontaine Natation  
CA Pierrelatte Natation  
Seynod Natation  
A C Seyssinnettois Natation

### ➤ Programme :

1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
10 x 50 Nage Libre Dames	4 x 200 Nage Libre Dames
10 x 50 Nage Libre Messieurs	4 x 200 Nage Libre Messieurs
100 Dos Dames	200 Dos Dames
200 Dos Messieurs	100 Dos Messieurs
100 Brasse Dames	200 Brasse Dames
200 Brasse Messieurs	100 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Dames	400 Nage Libre Dames
400 Nage Libre Messieurs	100 Nage Libre Messieurs
100 Papillon Dames	200 Papillon Dames
200 Papillon Messieurs	100 Papillon Messieurs
100 4 Nages Dames	200 4 Nages Dames
200 4 Nages Messieurs	100 4 Nages Messieurs
Pause 15'	Pause 15'
4 x 100 Nage Libre Dames	4 x 100 4 Nages Dames
4 x 100 Nage Libre Messieurs	4 x 100 4 Nages Messieurs

## ➤ Engagements :

Les engagements se feront via l'interface extraNat en ligne

**Il n'y a plus de factures au trimestre, le droit d'engagement de 50 € par équipe doit parvenir au Comité Régional le vendredi précédent la compétition.**

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

## ➤ Dispositions Particulières :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le Comité Régional fixe :

- **Le nombre d'équipe en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale.**
- **L'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.**

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région, et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision :** la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### **Exemples :**

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

➤ Mode de participation :

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du **9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.

➤ Jury :

Les officiels A sont désignés par le responsable Régional. Les juges B et C sont désignés par le département recevant la compétition.

➤ Forfait :

Amende égale à 80 Euros, si le forfait n'est pas déclaré avant le 16 octobre 2012.

➤ Classement des équipes :

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

➤ Récompense :

Les équipes « Dames » et « Messieurs » classées premières recevront chacune une coupe.

Les équipes classées 2ème et 3ème recevront une plaquette.

Les coupes porteront l'inscription « CHALLENGE SILVESTRI » et seront offertes par la fondation portant son nom

## 7<sup>ème</sup> Meeting de Demi-Fond du Sud-Est

Dimanche 17 novembre 2013

Villefontaine

Compétition qualificative pour les Championnats Régionaux d'Hiver et d'Eté

➤ Programme :

1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes 8h00 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 14h45
400 4 Nages Dames Minimes et plus	200 4 Nages Dames Poussines 2 <sup>ème</sup> année et Benjamins
400 4 Nages Messieurs Minimes et plus	200 4 Nages Messieurs Poussins 2 <sup>ème</sup> année et Benjamins
200 Dos Dames Poussines 1 <sup>ère</sup> année	200 Crawl Dames Poussines 1 <sup>ère</sup> année
200 Dos Messieurs Poussins 1 <sup>ère</sup> année	200 Crawl Messieurs Poussins 1 <sup>ère</sup> année
800 Nage Libre Dames Minimes et +	1500 Nage Libre Dames Minimes et plus
800 Nage Libre Messieurs Minimes et +	1500 Nage Libre Messieurs Minimes et plus
400 Nage Libre Dames Poussines 2 <sup>ème</sup> année et Benjamins	400 Nage Libre Messieurs Poussins 2 <sup>ème</sup> année et Benjamins

➤ Engagements :

Les engagements se feront via l'interface extraNat en ligne à partir du 27 octobre 2013  
Coût d'engagement : 3 euros par épreuve et par nageur le règlement se fera sur place auprès du club organisateur

➤ Mode de participation :

Poussins 1<sup>ère</sup> année : 200m crawl - 200 m dos

Poussins 2<sup>ème</sup> année et Benjamins : 200m 4nages - 400m nage libre

Minimes et plus : 800m nage libre ou 1500m nage libre (choix libre de la distance dames et messieurs) et 400m 4nages

Pas de Grille de temps

Le club organisateur se réserve le droit de doubler les séries de nage libre (deux nageurs par couloir de nage) en fonction du nombre de participants

➤ Récompense :

Récompenses aux 3 meilleures performances dames et messieurs, sur cinq catégories d'âges à la table de cotation à l'addition de deux épreuves : nage libre et 4 nages.

Poussins 1<sup>ère</sup> année - Poussins 2<sup>ème</sup> année - Benjamins - Minimes Cadets - Juniors Seniors

➤ Jury :

Obligation : 1 officiel par club

Pour plus d'information : 06 76 90 26 87 ou [yepyep38@free.fr](mailto:yepyep38@free.fr)

## Championnats Régionaux en bassin de 25 m

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2013

Montélimar

Qualification aux Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m

➤ Programme :

Vendredi 6 décembre 2013	
	1 <sup>ère</sup> Réunion
	Ouverture des portes à 17h00 début des épreuves 18h30
	800 Nage Libre Dames
	800 Nage Libre Messieurs
	400 4 Nages Dames
	400 4 Nages Messieurs
	1500 Nage Libre Dames
	1500 Nage Libre Messieurs

Samedi 7 décembre 2013	
1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 15h00 début des épreuves 16h30
200 Nage Libre Dames (séries)	200 Nages Libre Dames (finales B, A)
200 Nage Libre Messieurs (séries)	200 Nage Libre Messieurs (finales B, A)
100 Dos Dames (séries)	100 Dos Dames (finales B, A)
100 Dos Messieurs (séries)	100 Dos Messieurs (finales B, A)
50 Brasse Dames (séries)	50 Brasse Dames (finales B, A)
50 Brasse Messieurs (séries)	50 Brasse Messieurs (finales B, A)
200 4 Nages Dames (séries)	200 4 Nage Libre Dames (finales B, A)
200 4 Nages Messieurs (séries)	200 4 Nages Messieurs (finales B, A)
100 Papillon Dames (séries)	100 Papillon Dames (finales B, A)
100 Papillon Messieurs (séries)	100 Papillon Messieurs (finales B, A)
200 Brasse Dames (séries)	200 Brasse Dames (finales B, A)
200 Brasse Messieurs (séries)	200 Brasse Messieurs (finales B, A)
50 Nage Libre Dames (séries)	50 Nage Libre Dames (finales B, A)
50 Nage Libre Messieurs (séries)	50 Nage Libre Messieurs (finales B, A)

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

Dimanche 8 décembre 2013	
3 <sup>ème</sup> Réunion	4 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h30 début des épreuves 16h00
50 Dos Dames (séries)	50 Dos Dames (finales B, A)
50 Dos Messieurs (séries)	50 Dos Messieurs (finales B, A)
200 Papillon Dames (séries)	200 Papillon Dames (finales B, A)
200 Papillon Messieurs (séries)	200 Papillon Messieurs (finales B, A)
100 Nage Libre Dames (séries)	100 Nage Libre Dames (finales B, A)
100 Nage Libre Messieurs (séries)	100 Nage Libre Messieurs (finales B, A)
200 Dos Dames (séries)	200 Dos Dames (finales B, A)
200 Dos Messieurs (séries)	200 Dos Messieurs (finales B, A)
50 Papillon Dames (séries)	50 Papillon Dames (finales B, A)
50 Papillon Messieurs (séries)	50 Papillon Messieurs (finales B, A)
400 Nage Libre Dames (séries lentes)	400 Nage Libre Dames (série rapide)
400 Nage Libre Messieurs (séries lentes)	400 Nage Libre Messieurs (série rapide)
100 Brasse Dames (séries)	100 Brasse Dames (finales B, A)
100 Brasse Messieurs (séries)	100 Brasse Messieurs (finales B, A)

Sur le 400 Nage Libre, s'il n'y a qu'une seule série, elle se nagera l'après-midi.

➤ Engagements :

Les engagements se feront via l'interface extraNat en ligne.

**Il n'y a plus de factures au trimestre, le droit d'engagement de 3.50 € par course est à faire parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition.**

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

**Aucun changement ou inscription ne sera fait au bord du bassin.**

➤ Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs identifiés dans la série régionale et plus à l'issue de la saison 2012-2013. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs qualifiés à l'issue des Compétitions validées par la Commission Sportive Régionale ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la

meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. (Grille de temps tout bassin en annexe)

Programme spécifique des benjamins : 200 NL, 200 DOS, 200 BRASSE, 200 PAPILLON, 200 4 NAGES.

Qualification des benjamins sur la réalisation d'au moins un temps de la grille 14 ans du début de la saison 2013-2014 jusqu'au 25 novembre 2013, dans une des courses du programme « spécifié benjamins ».

➤ Jury :

Les officiels A sont désignés par le responsable Régional. Les juges B et C sont désignés par le département recevant la compétition.

➤ Forfait :

Déclarés:

- Avant l'édition du programme : gratuit (avant le jeudi midi précédent la compétition)
- Après l'édition du programme : 8 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Non déclaré avant la course : 10 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Absence sur le plot de départ en finale: 80 Euros par épreuve.

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Pour les qualifications en finales, seuls les forfaits doivent obligatoirement être déclarés, au plus tard, dans les 30 minutes qui suivent la dernière épreuve qui donne lieu à une finale dans la réunion. Toute transgression à cette règle à l'exception de raisons médicales ou d'autorisation du Juge Arbitre de la compétition, entraînera la pénalité financière prévue à cet effet.

## **Meeting de Chambéry**

Vendredi 31 janvier, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février 2014

Chambéry

Voir le site du club pour le programme et les engagements.

## Championnats régionaux d'été

Jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 2014

Chambéry

Qualification aux Championnats de Nationale 2 d'été

➤ Programme :

Jeudi 29 mai 2014	
1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 15h00 début des épreuves 16h30
50 Dos Dames (séries)	50 Dos Dames (finales C, B, A)
50 Dos Messieurs (séries)	50 Dos Messieurs (finales C, B, A)
200 Papillon Dames (séries)	200 Papillon Dames (finales C, B, A)
200 Papillon Messieurs (séries)	200 Papillon Messieurs (finales C, B, A)
100 Nage Libre Dames (séries)	100 Nage Libre Dames (finales C, B, A)
100 Nage Libre Messieurs (séries)	100 Nage Libre Messieurs (finales C, B, A)
200 Dos Dames (séries)	200 Dos Dames (finales C, B, A)
200 Dos Messieurs (séries)	200 Dos Messieurs (finales C, B, A)
50 Papillon Dames (séries)	50 Papillon Dames (finales C, B, A)
50 Papillon Messieurs (séries)	50 Papillon Messieurs (finales C, B, A)
400 Nage Libre Dames (séries lentes)	400 Nage Libre Dames (série rapide)
400 Nage Libre Messieurs (séries lentes)	400 Nage Libre Messieurs (série rapide)
100 Brasse Dames (séries)	100 Brasse Dames (finales C, B, A)
100 Brasse Messieurs (séries)	100 Brasse Messieurs (finales C, B, A)

Vendredi 30 mai 2014	
3 <sup>ème</sup> Réunion	4 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h30 début des épreuves 16h00
200 Nage Libre Dames (séries)	200 Nages Libre Dames (finales C, B, A)
200 Nage Libre Messieurs (séries)	200 Nage Libre Messieurs (finales C, B, A)
100 Dos Dames (séries)	100 Dos Dames (finales C, B, A)
100 Dos Messieurs (séries)	100 Dos Messieurs (finales C, B, A)
50 Brasse Dames (séries)	50 Brasse Dames (finales C, B, A)
50 Brasse Messieurs (séries)	50 Brasse Messieurs (finales C, B, A)
200 4 Nages Dames (séries)	200 4 Nage Libre Dames (finales C, B, A)
200 4 Nages Messieurs (séries)	200 4 Nages Messieurs (finales C, B, A)
100 Papillon Dames (séries)	100 Papillon Dames (finales C, B, A)
100 Papillon Messieurs (séries)	100 Papillon Messieurs (finales C, B, A)

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

200 Brasse Dames (séries)	200 Brasse Dames (finales C, B, A)
200 Brasse Messieurs (séries)	200 Brasse Messieurs (finales C, B, A)
50 Nage Libre Dames (séries)	50 Nage Libre Dames (finales C, B, A)
50 Nage Libre Messieurs (séries)	50 Nage Libre Messieurs (finales C, B, A)

Samedi 31 mai 2014	
5 <sup>ème</sup> Réunion	
Ouverture des portes à 7h30 début des épreuves 9h00	
800 Nage Libre Dames	
800 Nage Libre Messieurs	
400 4 Nages Dames	
400 4 Nages Messieurs	
1500 Nage Libre Dames	
1500 Nage Libre Messieurs	

Finale A, B et C toutes catégories.

➤ Engagements :

Les engagements se feront via l'interface extraNat en ligne.

**Il n'y a plus de factures au trimestre, le droit d'engagement de 3.50 € par course est à faire parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition.**

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

**Aucun changement ou inscription ne sera fait au bord du bassin.**

➤ Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs identifiés dans la série régionale et plus à l'issue de la saison 2012-2013.

Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs qualifiés à l'issue des Compétitions validées par la Commission Sportive Régionale ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. (Grille de temps tout bassin en annexe)

➤ Jury :

Les officiels A sont désignés par le responsable Régional. Les juges B et C sont désignés par le département recevant la compétition.

➤ Forfait :

Déclarés:

- Avant l'édition du programme : gratuit (avant le jeudi midi précédent la compétition)
- Après l'édition du programme : 8 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Non déclaré avant la course : 10 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Absence sur le plot de départ en finale: 80 Euros par épreuve.

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Pour les qualifications en finales, seuls les forfaits doivent obligatoirement être déclarés, au plus tard, dans les 30 minutes qui suivent la dernière épreuve qui donne lieu à une finale dans la réunion. Toute transgression à cette règle à l'exception de raisons médicales ou d'autorisation du Juge Arbitre de la compétition, entraînera la pénalité financière prévue à cet effet.

## Trophée Régional Lucien Zins + Trophée Denis Scheiffer

Dimanche 29 juin 2014

Bonneville

➤ Programme :

1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes à 8h30 début des épreuves à 9h30	Ouverture des portes à 14h00 début des épreuves à 15h00
50 Brasse Dames Benjamines	50 Papillon Dames Benjamines
50 Brasse Messieurs Benjamins	50 Papillon Messieurs Benjamins
400 Nage Libre Dames Poussines (Séries Lentes)	200 Dos Dames Poussines (Séries Lentes)
50 Dos Dames Benjamines	50 Nage Libre Dames Benjamines
50 Dos Messieurs Benjamins	50 Nage libre Messieurs Benjamins
400 Nage Libre Messieurs Poussins (Séries Lentes)	200 Dos Messieurs Poussins (séries lentes)
400 Nage Libres Dames Benjamines	200 4 Nages Dames Benjamines
400 Nage Libre Dames Poussines (Série Rapide)	200 Dos dames Poussines (série rapide)
400 Nage Libre Messieurs Benjamins	200 4 Nages Messieurs Benjamins
400 Nage Libre Messieurs Poussins (Série Rapide)	200 Dos Messieurs Poussins (série rapide)

➤ Engagements :

Les clubs ayant des qualifiés devront confirmer ou infirmer leur participation sur chacune des courses où ils sont retenus et selon les mêmes échéances, que les engagements via l'interface extraNat en ligne.

**Il n'y a plus de factures au trimestre, les droits d'engagement doivent parvenir au Comité Régional avant le vendredi midi précédant la compétition. En cas de non-paiement, le ou les nageurs seront déclarés « forfait ».**

- 15 Euros par nageur sélectionné au Trophée Régional Natathlon
- 8 Euros par nageur sélectionné au Trophée Denis Scheiffer

**En cas de non-paiement, au plus tard avant la première réunion, les droits d'engagements seront majorés de 100 %.**

➤ Mode de participation :

Trophée Régional du Natathlon : Compétition réservée aux Benjamins

Filles ayant réalisées plus de 4000 points à la table de cotation sur les 6 épreuves lors des trois étapes du Natathlon, et non sélectionnées au niveau National ou Interrégional  
Garçons ayant réalisés plus de 3000 points à la table de cotation sur les 6 épreuves lors des trois étapes du Natathlon, et non sélectionnées au niveau National ou Interrégional

Trophée Denis Scheiffer : Compétition réservée aux Poussins 2<sup>ème</sup> année (11 ans, né en 2002)

Les nageurs sont classés par addition des points des cinq meilleures courses, du 100 Nage Libre, 400 Nage Libre, 200 Dos, 100 Brasse et 100 Papillon.

Ils participent à la finale régionale sur le 400 NL et le 200 DOS.

Qualification des 24 meilleures poussines filles et des 24 meilleurs poussins garçons, à la date du 2 juin 2014, pas de remplaçants.

➤ Jury :

Les officiels A sont désignés par le responsable Régional. Les juges B et C sont désignés par le département recevant la compétition.

➤ Forfait :

Déclarés:

- Avant l'édition du programme : gratuit (avant le jeudi midi précédant la compétition)
- Après l'édition du programme : 8 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Non déclaré avant la course : 10 Euros sauf production d'un certificat médical.
- Absence sur le plot de départ en finale: 80 Euros par épreuve.

➤ Récompense :

Les trois premières benjamines et benjamins par année d'âge au total des points des 6 épreuves seront récompensés.

Les trois premières poussines et poussins au total des points des 2 épreuves seront récompensés.

# Programme Sportif Natation Course - Saison 2013/2014

## Grille de qualification tout bassin aux Championnats Régionaux en bassin de 25 m et Championnats Régionaux d'été.

MESSIEURS	Seniors 1993 et -	Juniors 1994, 95, 96	Cadets 2 1997	Cadets 1 1998	Minimes 2 1999	Minimes 1 2000
50 m Nage Libre	0.2666	0.2666	0.2666	0.2715	0.2825	0.2977
100 m Nage Libre	1.0069	1.0069	1.0069	1.0179	1.0308	1.0548
200 m Nage Libre	2.1604	2.1604	2.1604	2.1846	2.2131	2.2661
400 m Nage Libre	4.4473	4.4473	4.4473	4.4983	4.5541	5.0658
800 m Nage Libre	10.0162	10.0162	10.0162	10.1233	10.2490	10.4837
1500 m Nage Libre	19.0945	19.0945	19.0945	19.2991	19.5394	20.3878
50 m Dos	0.3106	0.3106	0.3106	0.3227	0.3366	0.3421
100 m Dos	1.1006	1.1006	1.1006	1.1131	1.1277	1.1550
200 m Dos	2.3327	2.3327	2.3327	2.3600	2.3920	2.4518
50 m Brasse	0.3424	0.3424	0.3424	0.3612	0.3759	0.3885
100 m Brasse	1.1874	1.1874	1.1874	1.2014	1.2179	1.2486
200 m Brasse	2.5092	2.5092	2.5092	2.5396	2.5753	3.0420
50 m Papillon	0.2913	0.2913	0.2913	0.2981	0.3175	0.3288
100 m Papillon	1.0817	1.0817	1.0817	1.0938	1.1081	1.1346
200 m Papillon	2.3150	2.3150	2.3150	2.3420	2.3737	2.4328
200 m 4 Nages	2.3443	2.3443	2.3443	2.3718	2.4041	2.4643
400 m 4 Nages	5.2962	5.2962	5.2962	5.3548	5.4238	5.5523
DAMES	Seniors 1992 et -	Juniors 1993, 94, 95	Cadets 2 1996	Cadets 1 1997	Minimes 2 1998	Minimes 1 1999
50 m Nage Libre	0.3031	0.3031	0.3031	0.3076	0.3103	0.3161
100 m Nage Libre	1.0801	1.0801	1.0801	1.0901	1.0960	1.1087
200 m Nage Libre	2.2950	2.2950	2.2950	2.3167	2.3295	2.3569
400 m Nage Libre	5.0788	5.0788	5.0788	5.1238	5.1503	5.2073
800 m Nage Libre	10.4474	10.4474	10.4474	10.5411	10.5963	11.1146
1500 m Nage Libre	20.3549	20.3549	20.3549	20.5345	21.0402	21.2670
50 m Dos	0.3533	0.3533	0.3533	0.3585	0.3616	0.3683
100 m Dos	1.1874	1.1874	1.1874	1.1988	1.2056	1.2200
200 m Dos	2.4835	2.4835	2.4835	2.5080	2.5224	2.5533
50 m Brasse	0.3913	0.3913	0.3913	0.3971	0.4005	0.4079
100 m Brasse	1.2841	1.2841	1.2841	1.2969	1.3045	1.3207
200 m Brasse	3.0935	3.0935	3.0935	3.1210	3.1372	3.1720
50 m Papillon	0.3277	0.3277	0.3277	0.3327	0.3356	0.3418
100 m Papillon	1.1617	1.1617	1.1617	1.1728	1.1793	1.1933
200 m Papillon	2.4748	2.4748	2.4748	2.4991	2.5134	2.5442
200 m 4 Nages	2.5193	2.5193	2.5193	2.5443	2.5590	2.5905
400 m 4 Nages	6.0049	6.0049	6.0049	6.0573	6.0881	6.1543